

Le chemin de la licorne à Gommegnies



Visorando



Trace n° 1546741

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Cette promenade paisible à travers le bocage avesnois offre de jolis points de vue sur la campagne boisée et vallonnée. La vie rurale et agricole se découvre au fur et à mesure de la traversée des hameaux typiques. C'est une belle escapade calme, et selon la saison, colorée aux couleurs de l'automne ou des fleurs champêtres et printanières.

Durée	2h 50	Difficulté	Facile
Distance	9,63 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	19 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	19 m	Commune	Gommegnies (59144)
Point haut	145 m	Région	Avesnois
Point bas	119 m		



Description

Départ de la place de l'église de Gommegnies.

(D/A) De la place de l'église, dirigez-vous vers le monument aux morts et empruntez le passage entre les haies derrière l'église. À l'extrémité de cette «cache», virez à droite sur la route puis à gauche sur la Rue Potier. Empruntez ensuite à droite le chemin bordé de haies et d'arbres taillés en têtard.

(1) Partez à gauche Rue Mandenne et suivez-la dans une orientation Nord-Est jusqu'à la première route à droite.

(2) Virer à droite et suivez cette route plein Sud jusqu'au château d'eau.

(3) Au carrefour du château d'eau, prenez en face la Rue Cache d'Erpion, franchissez le ruisseau et à la patte d'oie, virez à droite dans la Rue du Grand Sart.

(4) À la nouvelle intersection, tournez à gauche dans Rue de Sarloton qui se prolonge par celle de Foudriniers.

(5) Virez à droite dans la Rue Albert Fenez. Vous traversez ainsi un hameau coquet, avec ses maisons fleuries et son oratoire.

(6) Juste après une maison avec un crucifix intégré dans un mur, descendez à gauche une petite venelle "le sentier de la Rue Haute" qui, après le ruisseau, arrive à une école et une route (Rue Célestin Hennion) que vous prenez à gauche. Passez devant le château de Carnoy. Arrivé à l'entreprise Eurofours, prenez à droite la Rue de la Fourcière qui, plus loin, arrive un carrefour.

(7) Traversez la D87 **avec prudence** et continuer jusqu'au lieu-dit Tout Vent.

(8) À l'intersection, partez à droite sur la petite route sinueuse qui passe devant la Chapelle Saint-Antoine, rénovée.

(9) En haut de cette route, tournez à gauche sur la Rue de la Gare. Passez devant le stade et le cimetière et, dans le virage, bifurquez à gauche sur un chemin empierré qui ensuite, longe un ruisseau. À son extrémité, à droite, puis effectuez un gauche-droite en empruntant la "cache" Jean Reine et retrouvez le parking du départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Place de Gommegnies**
| N 50.271256° / E 3.705728° - alt. 126 m - km 0
- 1 Rue Mandenne à gauche**
| N 50.273403° / E 3.713011° - alt. 137 m - km 0.82
- 2 Route à droite**
| N 50.27611° / E 3.726553° - alt. 133 m - km 1.87
- 3 Château d'eau**
| N 50.267974° / E 3.726956° - alt. 143 m - km 2.78
- 4 Rue de Sarloton à gauche**
| N 50.262961° / E 3.719584° - alt. 138 m - km 3.7
- 5 À droite, Rue Albert Fenez**
| N 50.254908° / E 3.721037° - alt. 143 m - km 5.02
- 6 Sentier de la Rue Haute**
| N 50.258581° / E 3.716441° - alt. 138 m - km 5.57
- 7 Traversée de la D87**
| N 50.254415° / E 3.708213° - alt. 141 m - km 6.78
- 8 Lieu-dit Tout Vent**
| N 50.257983° / E 3.701713° - alt. 137 m - km 7.41
- 9 Rue de la Gare, à gauche**
| N 50.263098° / E 3.708872° - alt. 133 m - km 8.19
- D/A Place de Gommegnies, Après l' - Aunelle (rivière) - Affluent de l'Hogneau**
| N 50.271252° / E 3.705736° - alt. 126 m - km 9.63

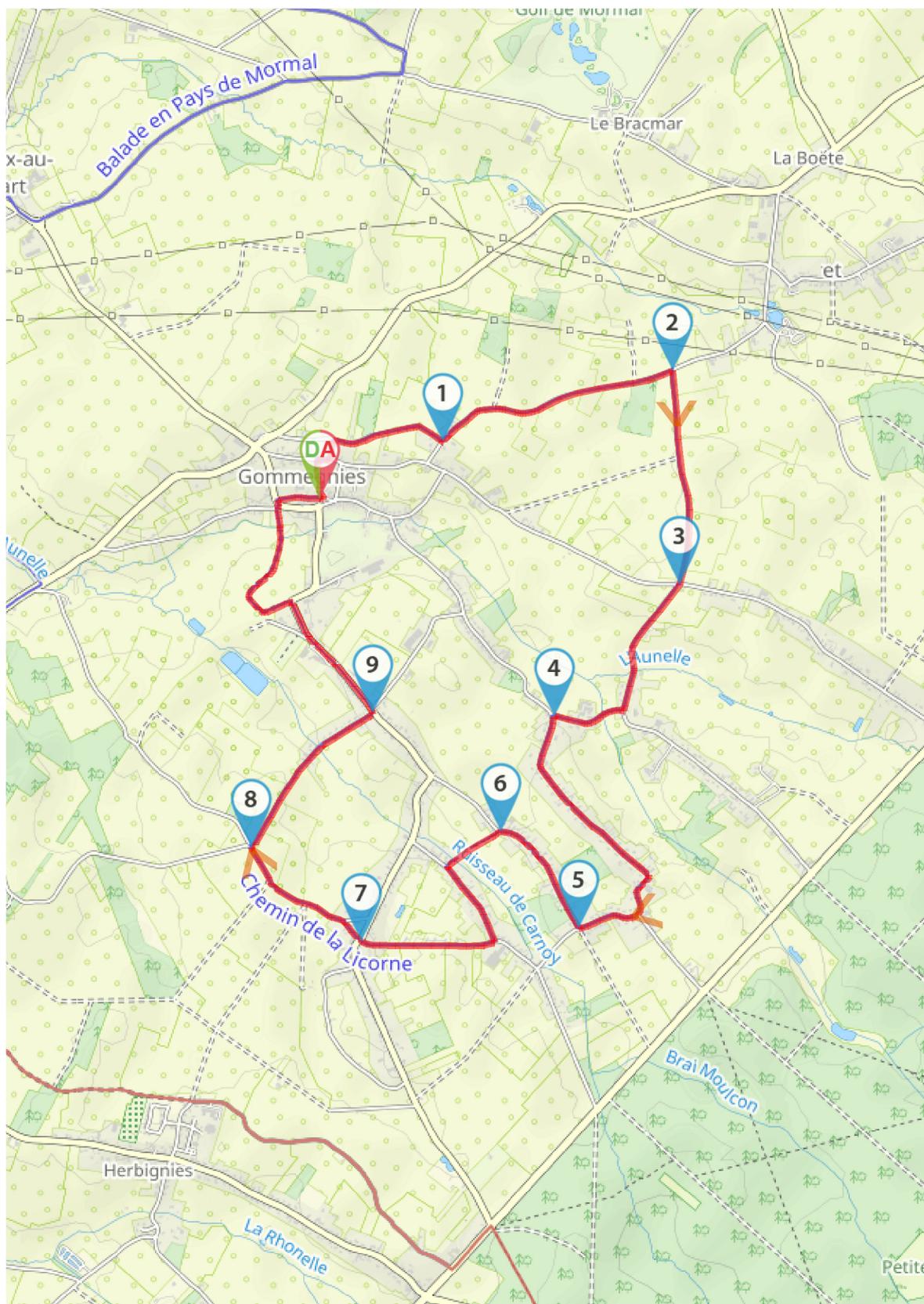
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-chemin-de-la-licorne-a-gommegnies/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



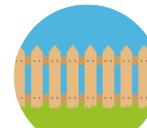
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.